Faites reconnaître vos compétences





Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) est une certification professionnelle créée, délivrée par les professionnels. Il reconnait et certifie les compétences des salariés par les professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Le dessinateur concepteur en métallerie réalise les plans d'exécution d'ouvrages de métallerie et de menuiserie métallique (escaliers, vérandas, structures d'isolation thermique). Il constitue l'ensemble du dossier de production, qu'il transmet à l'atelier de fabrication. Il réalise les croquis techniques d'ouvrage et les plans de principe. Il peut également modéliser l'ouvrage en 3D. Il peut participer à la réalisation des plans de fabrication, des fiches de débits, des nomenclatures et des listes des boulonneries à l'aide d'un logiciel de CAO.

Il peut superviser un atelier de fabrication en tenant compte des contraintes techniques, réglementaires et humaines. Il exerce en bureau d'études ou dans un cabinet d'ingénierie dans le secteur de la métallerie.



Quelles compétences ?

- Concevoir un projet d'ouvrages en métallerie
- Réaliser des plans d'exécution d'ouvrages métalliques
- Assurer la gestion de projet en relation avec les équipes et les autres acteurs du chantier

Comment valider le CQP ?

• La formation continue pouvant être effectuée en alternance

Comment accéder au CQP ? *

Le CQP Dessinateur concepteur en métallerie est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau 3 du domaine concerné.
*(hors vae)

Quel niveau?

 Niveau E dans la convention collective Nationale ETAM du Bâtiment.

Pour aller plus loin





